

Sortir du labyrinthe européen

Pause dans l'élargissement, nouvelles politiques communes, traité simplifié : un plan en trois étapes

Si n'y a quasiment plus en Europe de vrais antieuropéens, les Européens divergent encore sur l'identité de l'Europe, sur son rôle dans le monde et sur ses institutions. Nous ne surmonterons ces obstacles qu'en les analysant.

L'identité. Faut-il une limite géographique à l'Union et où ? Le désaccord reste profond entre ceux, comme la Grande-Bretagne, qui ne se soucient pas de l'identité européenne – question théorique à leurs yeux – et estiment qu'il n'y a pas à fixer de limites ou de frontières à l'Union, ni aujourd'hui ni demain, et ceux, comme la France, qui estiment qu'il n'y a pas de construction politique cohérente et appropriable par ses citoyens sans une assise géographique définie. Presque tous les Etats-membres acceptent la nécessité d'une « pause » dans l'élargissement, mais la question n'est pas tranchée dans son principe.

Le degré d'intégration politique. De la Grande-Bretagne et de la plupart des nouveaux pays membres – pour qui l'intégration actuelle est suffisante voire excessive –, jusqu'à ceux qui restent animés, comme le premier ministre belge, M. Verhofstadt, par l'espérance fédéraliste de voir se créer un jour des « Etats-Unis d'Europe », il y a un large éventail de positions. La répartition claire et stable des pouvoirs entre l'Union

Hubert Védrine

Ancien ministre des affaires étrangères

européenne et les Etats-nations reste à fixer. Cette incertitude est anxiogène pour les peuples, comme l'est l'élargissement sans limites.

Le rôle dans le monde. Tous les Européens sont pour la paix, la démocratie et les droits de l'homme, et Javier Solana incarne vaillamment la partie commune de leurs politiques étrangères. Mais il n'y a accord entre les Vingt-Sept ni sur une Europe-puissance à la française, qui est contestée par hégémonie, ingénuité ou atlantisme, ni sur ce que ferait cette Europe-puissance vis-à-vis des Etats-Unis, de la Russie ou de la Chine ou encore au Proche-Orient. Les honorables résultats actuels de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ne suffisent pas. Il faudra un saut qualitatif et un accord politique entre les grands pays européens sur la politique étrangère de ce nouveau pôle du monde de demain.

Mais, aujourd'hui, le blocage le plus immédiat porte sur les perspectives institutionnelles. Les institutions fonctionnent, mais il n'y a pas consensus

sur la suite. Il y a plusieurs propositions de relance, très différentes. Quelques pays, la Grande-Bretagne et les autres, s'accrochent – faute de mieux ou par préférence réelle – du traité de Nice.

La majorité juge cependant indispensable une réforme institutionnelle – on ne dit plus « constitutionnelle ». Les dix-huit pays qui ont ratifié le traité constitutionnel se sont réunis à Madrid en janvier pour faire pression sur les neuf autres. Mais cet espoir est vain : il n'y aura pas de nouveau vote en France et aux Pays-Bas sur le même texte et, de toute façon, il demeurerait les incertitudes britanniques, polonaises et tchèques. Et ces dix-huit pays ne peuvent pas avancer sans la France et les Pays-Bas.

Certains, comme Nicolas Sarkozy, pensent possible de faire ratifier par les parlements des pays qui ont voté non un « petit traité », soit les dispositions purement institutionnelles et, en principe, non controversées, du traité constitutionnel. Mais des voix se sont déjà élevées en Europe contre le principe même d'un « petit traité », par exemple en Espagne. Tous les Etats ne sont pas d'accord sur ce qu'il faudrait garder, ou retirer, du traité constitutionnel (option dite du traité « moins »), ou encore y ajouter (traité « plus »). Il y aurait donc négociation.

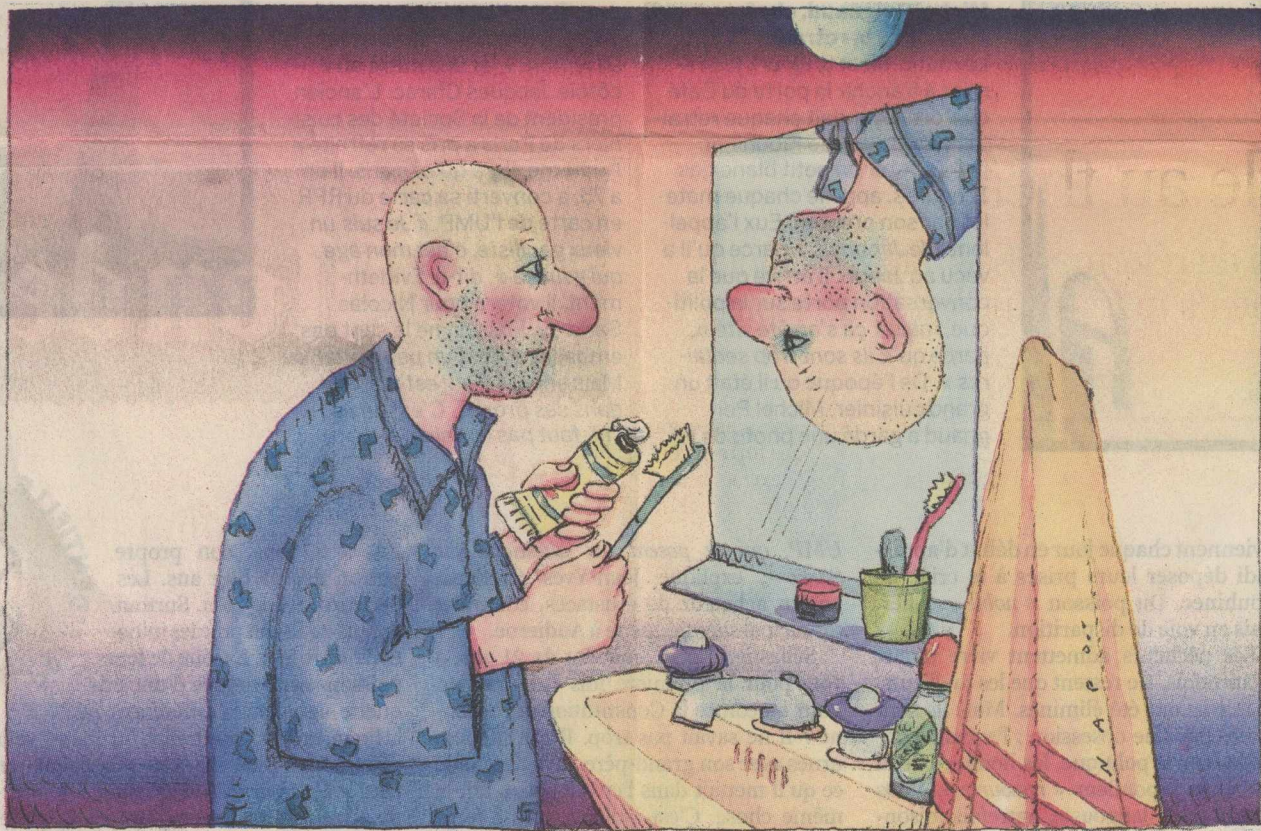
De ce fait, certains sont prêts à prendre le risque de la négociation d'un nouveau traité, aux résultats incertains, sans

même parler de sa ratification. Comment sortir de ce labyrinthe ? L'Allemagne constatera l'impossibilité de faire ratifier tel quel par les Vingt-Sept le traité constitutionnel. Au Conseil européen de juin, qui conclura sa présidence, elle proposera la négociation, par une conférence intergouvernementale, d'un traité simplifié qui conserverait la « substance » du traité constitutionnel, soit, à ses yeux, la double majorité (le calcul démographique la fait passer de 9 % à 18 % des voix au Conseil), les principes généraux de la répartition des compétences dans l'Union, qui confortent le fédéralisme allemand, la présidence durable du Conseil, le ministre européen des affaires étrangères, la Charte des droits fondamentaux.

Cette négociation étant censée aboutir au plus tard fin 2008, sous présidence française. On prête aussi à Nicolas Sarkozy le projet de faire passer au Parlement français, sans attendre, les parties réputées non contestées du traité. De son côté, Ségolène Royal, comme François Bayrou, a évoqué au terme de la négociation du nouveau traité un nouveau référendum.

C'est certainement la proposition allemande de méthode qui fera consensus en juin. Mais quelle que soit la voie empruntée, une incertitude persistera, au moins jusqu'en 2008, sur la ratification de cet éventuel nouveau texte, car aucun de ces scénarios n'est assuré de réussir sans une préparation préalable des opinions européennes. Celles-ci comprendront mieux l'utilité de cette nouvelle tentative de réforme institutionnelle si elle n'apparaît pas comme une fin en soi. Dans cet esprit, on peut imaginer la séquence suivante, en trois étapes :

Mauvais jour par Napo



Aujourd'hui, le blocage le plus immédiat porte sur les perspectives institutionnelles

1 – Annonce solennelle d'une pause dans l'élargissement.

2 – Annonce de nouvelles politiques communes à Vingt-Sept, d'une politique commune dans la zone euro et de projets à Vingt-Sept ou à quelques-uns. Réuni trois jours à l'Unesco, sous l'égide d'Albert Mallet, le Forum de Paris a ainsi été l'occasion d'une analyse exhaustive et éclairante de l'état de l'Union. Il a donné lieu à de nombreuses propositions, par exemple une « communauté de l'énergie, de l'environnement et de la recherche » ou une « communauté euroméditerranéenne ».

3 – Traité institutionnel simplifié ratifié par les Parlements.

Que les Européens aient besoin d'une Europe unie et forte pour mieux défendre leurs intérêts légitimes et propager leurs idées et leurs valeurs dans le monde global, c'est l'évidence même ! Que le monde ait besoin, pour faire face à l'urgence écologique, pour enrayer le risque de clash des civilisations et pour imposer à l'économie globale de marché des règles éthiques, sociales et environnementales d'une Europe qui saurait qui elle est et ce qu'elle veut et qui s'en donne les moyens, est non moins évident. On constate d'ailleurs une vraie demande d'Europe un peu partout dans le monde.

Mais tout cela, nous n'y parviendrons pas par des incantations ni en nous émouvant sur les étapes glorieuses de la construction européenne. Nous y parviendrons si les Européens, refusant d'être les simples spectateurs d'un monde multipolaire qui se ferait sans eux, voire contre eux, se mettent d'accord, dans un esprit de compromis constructif sur les limites et donc l'identité de l'Europe, sur l'organisation du pouvoir et de la démocratie en Europe, sur le rôle de celle-ci dans le monde et sur des projets ambitieux. Du coup, la réforme institutionnelle paraîtra le moyen nécessaire de cette ambition et non une fin en soi. C'est indispensable. Je crois que c'est possible. ■

RECTIFICATIFS ET PRÉCISIONS

Politique de sécurité. Dans l'article consacré à la conférence de Munich sur la politique de sécurité (*Le Monde* du 13 février), nous avons indiqué par erreur que Sergueï Ivanov était le ministre russe des affaires étrangères, alors qu'il est ministre de la défense. Le ministre des affaires étrangères est Sergueï Lavrov.

Jacques Chirac. Dans l'article « Les confessions sans haine de M. Chirac » (*Le Monde* daté 11-12 février), nous avons commis une erreur sur le prénom de l'ancien conseiller de Jacques Chirac et de François Mitterrand. Il s'agissait de Jacques Pilhan, et non René comme indiqué fautive-ment.

Cinéma. L'animal préhistorique qu'affronte Ben Stiller dans le film *Une nuit au musée*, de Shawn Levy (*Le Monde* du 7 février), est un grand prédateur carnivore au crâne énorme et aux dents acérées. C'est un tyrannosaure, et non un diplodocus comme nous l'avions écrit. Le diplodocus est un herbivore à petite tête, inoffensif, mais qui mesure 26 mètres de long et pèse 12 tonnes, soit deux fois plus que le tyrannosaure.

Au courrier des lecteurs

Interdiction de fumer

Dans votre édition du 3 février, vous évoquez les différentes stratégies utilisées par les entreprises pour respecter l'interdiction de fumer. Je suis surpris de constater – sauf erreur – qu'aucune entreprise privée (on ne peut évidemment l'envisager pour l'Etat !) n'ait songé, pour aider leur personnel fumeur à s'arrêter de fumer, à proposer pendant quelques mois (3 à 6) une prime (50 à 100 euros par exemple) à ceux de leurs employés qui feraient l'effort de ne pas fumer (et donc de profiter d'une pause) durant leur temps de présence dans l'entreprise. Ce serait une façon – intéressée peut-être – de les aider à faire le premier pas et peut-être le second.

Marcel Chapeland
Mâcon (Saône-et-Loire)

Rêve Total

Je me souviens de volontaires révoltés ramassant les plaques épaisses déversées par le pétrolier *Erika*. Aujourd'hui, on nous dit que ce produit est cancérigène. Je me souviens que ce bateau appartenait à Total. Cette même entreprise soutient le projet de Jean-Louis Etienne, cet aventu-

rier qui nous déverse sa matière grise sur les dangers guettant ce monde. Mais dans quel monde vivons-nous ? Celui de l'immoralité d'individus monnayant leurs prestations aventureuses avec des organismes dont on connaît les méfaits sur la nature (Etienne/Total ; Hulot/Rhône-Poulenc ; Vanier/Gazprom...), (...) ou celui d'une histoire qui commence à se faire attendre, le rêve. Car c'est pour nous faire rêver que ces chevaliers de l'écologie partent en croisade, et c'est sur ce ressort de l'admiration que l'on devrait comprendre que la fin justifie les moyens. Eh bien non ! (...) Car, si le projet actuel de M. Etienne est de calculer l'épaisseur des glaces au pôle Nord, on pourrait lui conseiller de prendre en compte le pétrole déversé par son sponsor, et peut-être de reprendre son activité de médecin pour les cas de cancers déclarés dans les quelques années à venir. Aussi cela lui rendra-t-il un soupçon de conscience pour ses actes, mais, en attendant, disons à ces aventuriers du rêve Total : votre crédibilité est à zéro, et gardez vos récits de voyage entachés pour vos commanditaires actionnaires !

Fabien Delisle
Ajaccio (Corse)